



MAIRIE DE GOYRANS

185 Chemin des Crêtes - 31120 GOYRANS

Téléphone : 05.61.76.45.28 - Fax : 05.61.76.45.28 - Email : mairie@goyrans.fr



**Compte rendu
du conseil municipal de GOYRANS**

Jeudi 23 septembre 2021

Salle du conseil municipal



SOMMAIRE

SOMMAIRE.....	2
Présentation du projet alimentaire de territoire par les techniciens du SICOVAL	4
Taxe foncière sur les propriétés bâties : Limitation de l'exonération de deux ans en faveur des constructions nouvelles à usage d'habitation	4
Demande de subvention au Conseil départemental pour la remise en état complète du toit des anciens ateliers	4
Convention de reconnaissance de servitude légale (SDEHG-Commune) pour le branchement de la nouvelle parcelle de Monsieur Delpech (A 252)	4
Convention pour rejoindre la mutualisation de l'achat et l'utilisation partagée d'un broyeur de végétaux avec Aureville, Auzeville, Pechbusque et Vigoulet-Auzil.....	5
Autorisation à signer les conventions TAP avec les intervenants de l'école élémentaire.....	5
Questions diverses	5



Réunion du Conseil municipal du 23 juillet 2021

Ouverture de séance : 20 heures

Présents :

M. ALMERO Jean Jacques
Mme BOUCHERET Marie-Laure
Mme COLLANGE Julie
Mme LACOSTE Corinne
Mme CAMAIN Anne-Claire
M. GEORGET Eric
Mme HAITCE Véronique
M. MARTY Hubert
Mme MONTADAT Nathalie
M. MUJICA Domingo
Mme VANCOPPENOLLE Sandrine
M. ZANDONA Laurent

PROCURATIONS :

Mme LACOSTE Corinne à Mme LACOSTE Corinne

Absents non excusés :

Mme PEYREGA Mathilde
M. ROGNANT Pierre



Le vingt-trois septembre de l'an deux mille vingt et un, à vingt heures, le Conseil municipal de la commune de Goyrans, dûment convoqué, s'est réuni en salle du Conseil municipal sous la présidence de Madame Véronique HAITCE.

Madame le Maire propose pour secrétaire Madame Sandrine VANCOPPENOLLE

PRESENTATION DU PROJET ALIMENTAIRE DE TERRITOIRE PAR LES TECHNICIENS DU SICOVAL

Les agents du Sicoval sont venus en début de conseil municipal afin de présenter le projet alimentaire de territoire à la demande de Madame le Maire afin de pouvoir présenter ses enjeux et le périmètre qui peut intéresser la commune de goyrans.

TAXE FONCIERE SUR LES PROPRIETES BATIES : LIMITATION DE L'EXONERATION DE DEUX ANS EN FAVEUR DES CONSTRUCTIONS NOUVELLES A USAGE D'HABITATION

*Nombre de suffrages exprimés : 13
Pour : 13
Contre : 0
Abstention : 0*

Ainsi fait et délibéré le 23/09/2021.

DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL DEPARTEMENTAL POUR LA REMISE EN ETAT COMPLETE DU TOIT DES ANCIENS ATELIERS

*Nombre de suffrages exprimés : 13
Pour : 0
Contre : 0
Abstention : 0*

Ainsi fait et délibéré le 23/09/2021.

CONVENTION DE RECONNAISSANCE DE SERVITUDE LEGALE (SDEHG-COMMUNE) POUR LE BRANCHEMENT DE LA NOUVELLE PARCELLE DE MONSIEUR DELPECH (A 252)

*Nombre de suffrages exprimés : 13
Pour : 0
Contre : 0
Abstention : 0*

Ainsi fait et délibéré le 23/09/2021.



CONVENTION POUR REJOINDRE LA MUTUALISATION DE L'ACHAT ET L'UTILISATION PARTAGEE D'UN BROYEUR DE VEGETAUX AVEC AUREVILLE, AUZEVILLE, PECHBUSQUE ET VIGOULET-AUZIL

Nombre de suffrages exprimés : 13
Pour : 0
Contre : 0
Abstention : 0

Ainsi fait et délibéré le 23/09/2021.

AUTORISATION A SIGNER LES CONVENTIONS TAP AVEC LES INTERVENANTS DE L'ECOLE ELEMENTAIRE

Nombre de suffrages exprimés : 13
Pour : 0
Contre : 0
Abstention : 0

Ainsi fait et délibéré le 23/09/2021.

QUESTIONS DIVERSES

- Point d'avancement RPI
- Réponses apportées à Laurent ZANDONA sur les questions diverses soulevées lors du dernier conseil (qualité de l'eau et enquête publique environnementale)
- Retour sur la fête confluence organisée à Goyrans le 19 Septembre
- Point sur le dossier Fibre à Goyrans
- Point sur l'opération Atelier Equilibre Sylver III organisé à Goyrans en partenariat avec le SICOVAL à destination des administrés âgés d'au moins 60 ans

Fin de séance à 22H30

Je soussignée, Madame Véronique HAITCE, Maire de la commune de Goyrans, certifie avoir affiché le 5 octobre 2021

aux lieux habituels d'affichage et sur le site internet de la commune (www.goyrans.fr) le compte rendu de la séance du conseil municipal du 23 septembre 2021.

Fait à Goyrans, le 5 octobre 2021